
*Direction du personnel et des services***Décision du 23 mars 2000 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'équipement, des transports et du logement**NOR : *EQU0010046S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié, portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé en qualité de représentant titulaire de l'administration au titre des services déconcentrés : M. Amiot (Vincent), directeur régional de l'équipement de Haute-Normandie, en remplacement de M. Lacave (Jean-Marc).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur du personnel et des
services,*

P. Chantereau